



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE**

DATE : Le 14 décembre 2022

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Kassim Doumbia (maire) à distance via Teams, Marie-Lou Noël (mairesse suppléante), Patricia Godin (conseillère), Amélie Ferron-Roussel (conseillère) à distance via Teams, Patrice-Éloi Mallet (conseiller), Armand Caron (conseiller) et Elise Roussel (greffière et directrice générale par intérim).

ABSENT : Véronique Mallet Robichaud (greffière adjointe)

PUBLIC : 3 personnes

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h. La mairesse suppléante préside la réunion puisque M. le maire assiste à la réunion via Teams.

2. Divulcation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Armand Caron que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Point à l'ordre du jour :

4.1 Renouvellement des mandats de l'assistant-chef pompier et du 1er Capitaine–Service d'incendie de Shippagan

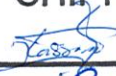
Les mandats de l'assistant-chef pompier, Monsieur Yanic Chiasson, et du 1er Capitaine, Monsieur Marc Robichaud, de la brigade du service d'incendie de Shippagan seront échus le 31 décembre prochain. Messieurs Chiasson et Robichaud ont signifié leur intérêt à renouveler leur mandat respectif, il est proposé par la conseillère Patricia Godin appuyée du conseiller Patrice-Éloi Mallet de renouveler le mandat Monsieur Yanic Chiasson au poste d'assistant-chef pompier et celui de Monsieur Marc Robichaud au poste de 1er Capitaine pour deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

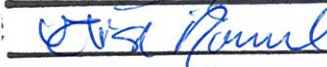
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Transfert du fonds de fonctionnement eau & égout au fonds de réserve de capital eau & égout

Une résolution a été adoptée le 5 mars 2012 afin de procéder à la signature d'une entente avec Fonds Chantiers Canada et la province du Nouveau-Brunswick concernant le remplacement des égouts sanitaires tel que décrit dans le projet Phase IV portant

SHIPPAGAN





MAIRE
GREFFIÈRE

le # 27120. Cette entente indique que la Ville de Shippagan accepte d'établir une réserve pour immobilisation de 4 000\$ par année débutant en 2013 pour une période de dix ans, pour un total de 40 000\$. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Armand Caron que la municipalité transfère un montant de 4 000\$ du fonds de fonctionnement eau & égout au fonds de réserve de capital eau & égout.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général

Une résolution a été adoptée le 1er octobre 2018 afin que la municipalité accepte de transférer à partir de 2019 un montant de 10 000\$ par année pour une période de dix ans du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général pour prévoir des coûts d'entretien à la Piscine régionale de Shippagan. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Armand Caron que le conseil autorise de transférer un montant de 10 000 \$ du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général

À la suite d'une projection financière de l'état des résultats au 31 décembre 2022, il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Armand Caron que le conseil autorise le transfert d'un montant de 40 000 \$ du fonds de fonctionnement général vers le fonds de réserve de capital général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 Transfert du fonds de fonctionnement eau & égout au fonds de réserve de capital eau & égout

À la suite d'une projection financière de l'état des résultats au 31 décembre 2022, il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Armand Caron que le conseil autorise le transfert d'un montant de 70 000 \$ du fonds de fonctionnement eau & égout au fonds de réserve de capital eau & égout.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.6 Demandes de don

La municipalité a reçu plusieurs demandes de dons, il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Patricia Godin d'octroyer les montants suivants :

- **Université de Moncton, campus de Shippagan**, projet d'arboretum au centre-ville de Shippagan – 10 000 \$
- **École Marie-Esther** pour l'acquisition d'un nouvel autobus – 5 000 \$
- **Centre d'Activités l'Envol** afin de les aider à offrir un repas aux gens qui fréquentent leur établissement – 700 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h14.

6. Parole au public

Le maire donne la parole au public.

La séance se termine à 19h15.